

PHOTO DU PRODUIT



NOM DU PRODUIT

OMEGAPOWER | Complément alimentaire en capsules molles

Avec complexe exclusif VIVACORE™

CODE

INTB050

FORMAT

90 capsules molles de 1450 mg

INSTRUCTIONS D'ÉLIMINATION ET CERTIFICATIONS

jar barattolo	cap tappo	label etichetta
PET 01	HDPE 02	PP 05
Plastic Plastica		
Check your local municipal regulations Verifica le disposizioni del tuo Comune		

DESCRIPTION

OMEGAPOWER est un complément alimentaire en capsules molles avec complexe exclusif VIVACORE™, à base d'huile de poisson riche en acides gras Oméga-3 (38 % EPA et 25 % DHA). L'EPA (acide eicosapentaénoïque) et le DHA (acide docosahexaénoïque) contribuent à une fonction cardiaque normale. Le DHA contribue au maintien d'une fonction cérébrale normale et d'une capacité visuelle normale.

MODE D'EMPLOI

L'effet bénéfique est obtenu avec une consommation quotidienne de 250 mg d'EPA et de DHA. Il est conseillé de prendre 3 capsules molles par jour, à avaler avec de l'eau sans mâcher, après les repas.

AVERTISSEMENTS

Tenir hors de la portée des enfants de moins de trois ans. Les compléments alimentaires ne doivent pas être utilisés comme substitut d'une alimentation variée et d'un mode de vie sain. Ne pas dépasser la dose quotidienne recommandée. Ne pas consommer après la date de durabilité minimale. La date de durabilité minimale se réfère au produit dans son emballage intact et correctement conservé.

INGRÉDIENTS

INGRÉDIENTS : VIVACORE™ : [Huile de poisson standardisée en acides gras Oméga-3 ; capsule : gélatine, émulsifiant : glycérine, colorant : oxydes et hydroxydes de fer, eau ; huile de graines de tournesol ; cire d'abeille ; Coenzyme Q10 ; Vitamine E 1000 UI/g (D- α -tocophérol dans l'huile de tournesol) ; Lycopène de tomate (Solanum lycopersicum L.) extrait huileux du fruit, lécithine de soja].

CLAIMS

Sans lactose
Sans gluten

DDM À PARTIR DE LA DATE DE CONDITIONNEMENT

36 Mois

CONDITION DE CONSERVATION

TENEUR MOYENNE EN INGRÉDIENTS CARACTÉRISTIQUES

Ingrédients	Par dose	Par dose quotidienne maximale	% VNR*
VIVACORE™ :		2457 mg	-
Huile de poisson		2400 mg	-
dont Acide eicosapentaénoïque (EPA)		900 mg	-
dont Acide docosahexaénoïque (DHA)		600 mg	-
dont Total OMÉGA 3		1500 mg	-
Coenzyme Q10		30 mg	-
Vitamine E		24 mg	200%
Lycopène de tomate (Solanum lycopersicum L.) extrait huileux de fruit		3 mg	-

Valeurs nutritionnelles de référence pour adultes selon le Règ. UE 1169/2011

DÉCLARATION DES ALLERGÈNES

Chogan Group S.p.A. déclare que, selon la documentation fournie par les fournisseurs de toutes les matières premières achetées, le produit susmentionné contient/ne contient pas les substances qui peuvent provoquer des allergies ou des intolérances mentionnées à l'annexe II du règlement de l'UE n° 1169/2011, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Chogan Group S.p.A. déclare également que le phénomène de contamination croisée par les allergènes est géré selon des procédures internes.

ALLERGÈNES

ALLERGÈNE	PRÉSENCE D'ALLERGÈNE DANS LE PRODUIT	INGRÉDIENT CONTENANT L'ALLERGÈNE	PRÉSENCE DE L'ALLERGÈNE DANS L'ÉTABLISSEMENT EN TANT QU'INGRÉDIENT OU RÉSIDU D'UN INGRÉDIENT ALLERGÈNE
1. Céréales contenant du gluten, à savoir blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées, et produits à base de ces céréales, à l'exception des: a) sirops de glucose à base de blé, y compris le dextrose (*); b) maltodextrines à base de blé (*); c) sirops de glucose à base d'orge; d) céréales utilisées pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élever le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit de base dont ils sont dérivés.	NON	NON	NON
2. Crustacés et produits à base de crustacés.	NON	NON	NON
3. Ceufs et produits à base d'œufs.	NON	NON	NON
4. Poissons et produits à base de poissons, à l'exception de: a) la gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines ou de caroténoïdes; b) la gélatine de poisson ou de l'ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.	OUI	OUI	NON
5. Arachides et produits à base d'arachides.	NON	NON	NON
6. Soja et produits à base de soja, à l'exception: a) de l'huile et de la graisse de soja entièrement raffinées (*); b) des tocophérols mixtes naturels (E306), du D-alpha-tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha-tocophéryl naturel et du succinate de D-alpha-tocophéryl naturel dérivés du soja; c) des phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles végétales de soja; d) de l'ester de stanol végétal produit à partir de stérols dérivés d'huiles végétales de soja. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élever le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit de base dont ils sont dérivés.	OUI	NON	NON
7. Lait et produits à base de lait (y compris le lactose), à l'exception: a) du lactosérum utilisé pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole; b) du lactitol.	NON	NON	NON

ALLERGÈNE	PRÉSENCE D'ALLERGÈNE DANS LE PRODUIT	INGRÉDIENT CONTENANT L'ALLERGÈNE	PRÉSENCE DE L'ALLERGÈNE DANS L'ÉTABLISSEMENT EN TANT QU'INGRÉDIENT OU RÉSIDU D'UN INGRÉDIENT ALLERGÈNE
8. Fruits à coque, à savoir: amandes (<i>Amygdalus communis</i> L.), noisettes (<i>Corylus avellana</i>), noix (<i>Juglans regia</i>), noix de <i>excelsa</i>), pistaches (<i>Pistacia vera</i>), noix de <i>Macadamia</i> ou du <i>Queensland</i> (<i>Macadamia ternifolia</i>), et produits à base de ces fruits, à l'exception des fruits à coque utilisés pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole.	NON	NON	NON
9. Céleri et produits à base de céleri.	NON	NON	NON
10. Moutarde et produits à base de moutarde.	NON	NON	NON
11. Graines de sésame et produits à base de graines de sésame.	NON	NON	NON
12. Anhydride sulfureux et sulfites en concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO2 total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant.	NON	NON	NON
13. Lupin et produits à base de lupin.	NON	NON	NON
14. Mollusques et produits à base de mollusques.	NON	NON	NON